

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 5 AVRIL 2017

Présents : M. BLONDEL André-Pierre, M. AUBLE Jacques, M. BOURHIS Alain, M. DECULTOT Antoine, M^e DEMARE Olivia, M^e DURECU Annie, M. DUTOT Pierre, M^e GALLAIS Béatrice, M. LECAVELIER DES ETANGS Raphaël, M. MALO Philippe, M^e MARTIN Muriel, M^e ROBIN Carole, M^e RODRIGUEZ Dominique, M^e TOLLEMER Anne-Marie.

Absent excusé : M. LACHEVRE Alain

ORDRE DU JOUR

▣ Budgets primitifs

- Budget principal

- * Indemnité des élus : délibération à prendre
- * Subventions locales
- * Convention boulangerie
- * Vote des taux
- * Investissement : différents travaux
- * Vente de deux maisons Place du Charron
- * Transfert terrain Grande Chaussée vers budget annexe

- Budgets Lotissements

- * Clos Leconte
- * Grande Chaussée

- Budget Activité Economique

▣ Questions diverses

- Accueil des enfants extérieurs à l'école
- Participation financière à une publication sur les 22 communes
- Couverture du club House de l'ASBR
- Autres questions

▣ Budgets primitifs :

- Budget principal

- * Indemnité des élus : délibération à prendre

Une délibération est à prendre concernant le taux retenu qui reste identique appliqué à un indice qui lui varie. Nous décidons de supprimer la référence de l'indice au profit de l'indice actuel.

* Subventions locales

Un bilan des dépenses a été réalisé pour le pôle culturel, le gymnase et la salle Aquarelle. Les frais de ménage et de fluides se chiffrent à 35 000 €. Une décomposition suivant l'occupation de chaque association a été faite. 13 000 € sont retenus pour les associations. Cette décomposition fait suite à une demande de subventions du département pour fêtes et sports, en tenant compte de cette subvention du département de 5 000 €, nous proposons une subvention de 1 000 €. Pour les mini-maxi, même subvention que l'an passé, avec un escalier à poser. Pour l'ASBR, nous diminuons de 600 € à cause de l'entretien des vestiaires. Pour le COB, ainsi que les autres associations, nous laissons la même subvention.

* Convention boulangerie

M. et Mme Lenoir ont cessé leur activité le 31 Mars dernier. Depuis le 4 Avril, le local de l'épicerie sert de dépôt. Les travaux à la boulangerie ont commencé pour s'achever vers le 9 Mai. Une date est à définir pour l'inauguration de ce commerce. Le contrat de ruralité est à revoir.

- * Vote des taux

Un tableau comparatif avec les autres communes permet de mieux nous situer. En augmentant les taux, on augmente l'effort fiscal qui entre dans le calcul des dotations. Le conseil décide d'augmenter les taux de 1 %.

* Investissement

La feuille transmise sur les recettes et dépenses de façon synthétique permet de mieux comprendre. La différence entre les recettes et les dépenses est de 278 547 €, somme reversée en investissement. Une dépense exceptionnelle de 50 000 € est faite pour la boulangerie. Pour l'emprunt, le tableau montre que l'endettement n'est pas élevé et que la durée est relativement faible.

Les dépenses : différents travaux

- ☒ Place tous vents : c'est un lotissement fait dans les années 1980, le dernier réalisé avec des réseaux aériens. Un enfouissement est demandé au SDE76. Si ce dernier est accepté, nous en profiterons pour reprendre trottoir et chaussée, une demande a été faite à la communauté.
- ☒ Route du Neufbourg : nous sommes toujours en attente du notaire.
- ☒ Boulodrome : photo de l'intégration.
- ☒ Logements locatifs : une délibération est à prendre pour retenir le maître d'œuvre, nous acceptons la proposition. Un rendez-vous est prévu avec lui et M. Craquelin Vendredi 7 Avril.
- ☒ Transformation du garage en local pour la sage-femme. Un rendez-vous est prévu avec elle pour le coût du loyer. Après cela, les travaux commenceront.
- ☒ Bâtiment communal pour la voirie et les associations : une somme est inscrite en attente d'un lieu qui convienne.
- ☒ Salle d'activités : 50 000 € sont inscrits.
- ☒ Dépenses imprévues : comme son nom l'indique, une dépense non connue.
- ☒ Clos la chaussée : 300 000 € pour alimenter le budget chaussée.

Les recettes :

- ☒ Les subventions attendues se chiffrent à 119 256,66 €
- ☒ Vente de deux maisons Place du Charron : comme le montre le tableau, les maisons rapportent 3,7 à 4 %. Les vendre pour ne pas emprunter à 2 % n'est pas financièrement une bonne affaire. Nous allons cependant étendre la proposition de vente à l'ensemble des locataires concernés.
- ☒ Transfert terrain Grande Chaussée vers budget annexe: le prix de vente est fixé à 20 € le m².
- ☒ Taxe d'aménagement : pour une maison de 100 m², cela représente environ 1 050 €.

- Budgets Lotissements

Grande Chaussée : le budget est présenté. Il est équilibré à 300 000 € en vendant 3 lots à 50 000 € sachant que 8 lots peuvent être faits.

- Budget Activité Economique

C'est un budget qui pourrait être clos fin d'année. Les dépenses sont un versement de 280 000€ au budget principal.

Les budgets à réaliser se complexifient dans leurs écritures. La réalisation devient très compliquée et le mérite en revient à Stéphanie et M^e Heuzé.

☒ Salle d'animation

Deux rencontres ont eu lieu avec les exploitants et l'architecte. M. Caillot, l'exploitant, semble assez sûr de son projet, a une bonne connaissance de cette activité et donne l'impression d'être déjà dans les lieux. Il prend le risque de quitter son travail et accepte de payer des loyers d'avance dès le début de l'étude ou des travaux. Les activités proposées sont au nombre de 27 et la commune aurait la possibilité d'occuper la salle sur certains créneaux horaires. En cas de difficulté, l'architecte nous propose, en ajoutant des cloisons, de transformer la salle en Open Space ou Co-working ou bien encore en maison médicale. Le 1^{er} étage sera desservi par un ascenseur, la surface sera de 600 m² pour un coût de 600 000 € HT. Après les subventions du département, du CNDS et du DSIL, il resterait environ 300 000 € à la charge de la commune. La location peut être de 2 500 € par mois soit 30 000 € par an. Cette salle n'est pas un investissement primordial pour la commune. Comme tout équipement, elle représente un risque et aussi une nécessité à s'investir pour la faire fonctionner. C'est certainement un plus pour l'attractivité de la commune. Un vote à bulletin secret peut avoir lieu si un tiers des membres le demande. Un bilan

financier a été transmis. La CCI propose une étude de marché pour 1 500€. Nous acceptons cette démarche pour y voir plus clair.

Quelques remarques : c'est une réalisation à l'échelle communautaire, à l'échelle de notre commune avec l'embauche d'une personne comme pour la bibliothèque, un parking de 40 places à prévoir, c'est un équipement qui dynamisera la commune.

✘ **Questions diverses**

- Accueil des enfants extérieurs à l'école

Le 20 Mars dernier, la commission de l'école a rencontré M. Leconte et Me Fasquel pour la scolarité de leur fille. Ces personnes ont quitté Bretteville en Octobre dernier pour aller s'installer à Annouville dans leur maison de famille suite à un héritage. Après un refus du conseil pour le maintien de leur fille à l'école de Bretteville, ce couple insiste en expliquant que, s'ils n'avaient rien dit, comme beaucoup de parents peuvent le faire, leur fille aurait continué d'être accueillie à Bretteville, ce qui n'est pas faux. Nous proposons donc de maintenir l'enfant à Bretteville mais d'établir un règlement plus strict pour les prochaines inscriptions.

- Participation financière à une publication sur les 22 communes

Il s'agit d'une revue destinée à valoriser notre territoire, nous refusons pour son coût trop élevé.

- Couverture du club House de l'ASBR

Des infiltrations récurrentes ainsi qu'une étanchéité difficile à réaliser sur ce mobile-home nous amènent à une demande pour faire un toit avec une pente et une isolation qui permettraient de pérenniser ce local, proposition acceptée.

- Autres questions :

✘ La subvention accordée par la région de 616 € pour aider Gaëtan à financer son permis poids lourds a été versée. La commission propose de reverser cette somme à Gaëtan, le conseil accepte.

✘ Transports scolaires : qu'en est-il du projet de ramassage scolaire à la grande chaussée et route de Fécamp ? Aucune réponse pour le moment.

✘ Maison AUGER : fondation

✘ Flèche Zone Artisanale

✘ Trottoir : stationnement route d'Annouville